

qui tenaient registre de tous les événements tant soit peu notables dans la colonie, n'en fissent mention nulle part. Nous serions plus porté à croire que ces restes se trouvent encore dans l'endroit où ils furent en premier lieu déposés, c'est-à-dire à peu près à l'endroit où se trouve le bureau de poste actuel. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est qu'on a déjà trouvé des ossements humains à l'endroit même.

On sait que l'établissement d'imprimerie du *Mercury* était autrefois tenu dans la bâtisse de l'ancien "chien d'or." Or nous avons entendu raconter à l'un des ouvriers de cet établissement, que vers 1842 ou à peu près, il arriva un jour que les presses, qui étaient dans la cave, firent céder sous leur poids le vieux plancher vermoulu ; et lorsqu'on se mit à relever le tout, on fut tout étonné de trouver là des ossements, paraissant fort anciens, mais encore bien conservés. Un médeccin qui vint les visiter constata que c'étaient bien des ossements humains. Que sont-ils devenus alors ? c'est que nous ne pouvons dire. Mais l'ouvrier de qui nous tenons ces détails vit encore et pourrait peut-être donner plus d'éclaircissements, car bien que son récit nous intéressât fort dans le moment, nous regrettâmes plus tard de ne pas lui avoir posé plusieurs autres questions plus précises.

Si l'on nous demande comment des squelettes auraient ainsi pu se trouver dans une cave, presque à l'affleurement du sol, nous répondrons qu'il aurait fort bien pu arriver que, lors de la construction de la bâtisse, l'on aurait pratiqué des excavations pour la cave, qui auraient conduit tout près des cadavres en question, et que les ouvriers de M. Cary en déblayant de nouveau la place pour réinstaller leur presses, auraient pu mettre ces os à découvert.

Nous ne pensons pas que ce furent là les restes de Champlain, car sans nul doute ceux-ci devaient reposer dans une voute ; mais nous trouvons dans leur présence en ce lieu une preuve que l'on y avait fait des sépultures antérieurement.

Quant aux autres questions, nous trouvons les réponses de M. Dionne teut-à-fait concluantes.